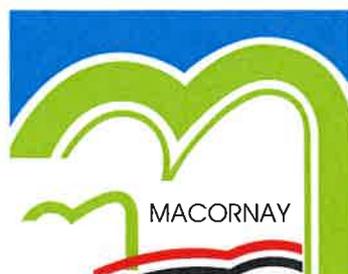


DÉPARTEMENT DU JURA

ARRONDISSEMENT DE LONS-LE-SAUNIER

CANTON DE LONS-LE-SAUNIER - 2

MAIRIE DE MACORNAY



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 FEVRIER 2021

Présents : Michel FISCHER, Véronique PAILLARD, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Delphine PRUDENT, Ghislain BATAILLARD, Brigitte BRETIN, Rémi COUTELIER, Benoît CRETET, Christelle DRAPIER, Aline FONTIMPE, Corinne GUIRAUD, Caroline LAVERSENNE, Marc PISTORESINI.

Absent excusé : Louis LUX qui donne pouvoir à Laurent BRAYARD.

Secrétaire de séance : Aline FONTIMPE.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Michel FISCHER donne une lecture détaillée du compte administratif.

Pour l'exercice 2020, le total des dépenses en fonctionnement s'élève à 446 109.06 € et le total des recettes à 604 111.38 €.

En investissement le total des dépenses s'élève à 382 037.28 € et le total des recettes à 348 254.03 € soit **un résultat global de clôture de 124 219.07 €**. Compte tenu des restes à réaliser en investissement de 3571 €, et des résultats reportés, **le résultat définitif de ce compte administratif 2020 s'élève à 244 299.48 €**.

La ligne de trésorerie de 100 000 € ouverte pour la réhabilitation de la salle des fêtes a été entièrement remboursée sur cet exercice.

Sous la présidence de Véronique Paillard 1ere adjointe, le compte administratif est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT

La somme de 80 000€ sera affectée au compte 002 en recettes de fonctionnement et la somme de 160 563.25 sera affectée au compte 1068 en recettes d'investissement.

Le conseil municipal échange ensuite sur les divers éléments et priorités à intégrer dans la construction à venir du budget 2021.

POMPE A CHALEUR DE LA RESIDENCE BELLECOMBE

Lors de la réhabilitation de la résidence Bellecombe en 2014, un système innovant de pompe à chaleur a été installé sur les conseils de l'architecte favorisant des économies d'énergie.

Dès 2016, la pompe à chaleur a présenté de nombreuses défaillances (remplacement de la sonde, de la pompe à huile..) nécessitant des réparations prises en charge partiellement par le constructeur et GRDF. Le coût moyen annuel pour les réparations a été évalué à 1525 € d'où le projet d'installer une nouvelle chaudière en relève pour éviter d'autres pannes et frais de réparations et respecter nos engagements avec les locataires.

Le projet est accepté à l'unanimité par les membres du conseil.

Toute correspondance doit être adressée à :

Monsieur le Maire - 1, place Jean-Moulin - 39570 MACORNAY - Tél. 03 84 47 00 79 - E-mail : mairie@macornay.fr

GESTION DES BOIS COMMUNAUX

Des bois étaient à couper prochainement dans la forêt communale. La tempête de fin d'année a accéléré les choses et sur conseil de l'ONF, un lot de bois a été coupé.

Les affouagistes intéressés par l'exploitation des couronnes sont invités à s'inscrire rapidement en mairie.

POINT D'INFORMATION ECLA

** Avis sur la prise en charge de la réfection des ouvrages d'art :*

94 ouvrages d'art de compétence communautaire ont été recensés sur la communauté d'agglomération ECLA dont 9 ouvrages à Macornay. (Ponts, tunnels, ouvrages de soutènements qui permettent d'assurer la continuité d'une voie de circulation). La prise de compétence s'effectue sur un ouvrage en bon état. Se pose donc la question de la répartition Commune / ECLA du financement de cette première intervention.

Une base de financement a été proposée début 2021 aux communes soit 40 % pris en charge par les communes et 60 % par ECLA.

** Compétence de l'eau :*

Afin d'uniformiser la tarification de l'eau à toutes les communes d'ECLA qui présente des disparités importantes actuellement, il a été décidé d'harmoniser les tarifs sur une période de 8 ans, soit un tarif commun prévu en 2028.

** Bilan de la première année de fonctionnement du service commun :*

Un service commun composé de 4 agents sur les 7 communes de l'ex Val de Sorne a été mis en place depuis le 1^{er} janvier 2020.

Un bilan positif est présenté au conseil municipal. Macornay a sollicité le service sur des travaux hors compétences ECLA à hauteur de 763 heures pour un budget de 22272.00 €.

Certaines de ces heures seront refacturées au SIVOS.

AFFAIRES SCOLAIRES

Laurent Brayard Président du SIVOS informe le conseil sur divers points :

Jeanne Magnien a remplacé Séverine Camuset début janvier 2021 au secrétariat du SIVOS. Elle est présente le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h30.

Le protocole sanitaire évoluant régulièrement, le SIVOS doit s'adapter aux consignes du gouvernement.

A la rentrée des vacances d'hiver, 2 services de cantine seront mis en place accueillant 2 classes par service. Lors du deuxième service, les enfants étant trop nombreux, il a été proposé, par alternance, une prise de repas sous forme de pique-nique apporté par les enfants, dans une salle de classe.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 sont ouvertes pour les enfants nés en 2018. A ce jour, 12 nouveaux élèves sont inscrits.

Le SIVOS invite les parents qui n'ont pas encore fait la démarche, à se présenter en mairie pour l'inscription de leur enfant.

Une salle de classe a été rénovée durant les vacances d'hiver par les agents du service commun.

Un projet d'école numérique est en cours pour équiper chaque classe d'équipements numériques.

AFFAIRES EN COURS

Le tour du Jura cyclisme féminin et masculin aura lieu le 17 avril 2021 et passera sur la commune de Macornay entre 11h30 et 14h30.

Le circuit prévoit 4 passages à Macornay à hauteur du stade, de la route de Bellecombe et de la rd 117. Une subvention exceptionnelle de 400€ est attribuée aux organisateurs.

Les associations de Macornay ont été sollicitées pour proposer une dizaine de bénévoles afin d'assurer la signalisation de la course aux différents carrefours du village.

Dossiers d'urbanisme : le conseil municipal prend connaissance des dossiers d'urbanisme en cours.

Aide sociale : un bilan de la remise des bons d'achats aux aînés en remplacement du repas de fin d'année sera fait au prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Commissions ECLA : il a été demandé aux responsables des commissions d'ECLA d'informer les mairies des dates de réunions pour permettre aux membres élus de faire part de leurs remarques ou propositions apportées par les membres du conseil.

Une maison a été détruite par un incendie en début d'année 2021. La famille a pu être relogée sur la commune de Macornay. Une aide de 200 € lui a été versée pour faire face aux besoins de première nécessité. L'association des parents d'élèves s'est également mobilisée pour fournir des vêtements et objets divers à la famille.

Prochaine réunion le 9 avril 2021 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé et aucun élu n'ayant de questions ou d'informations à formuler, la séance est levée à 23h30.

Le Maire,



Michel FISCHER.

La secrétaire de Séance,



Aline FONTIMPE.